



Réunion de bureau de la CLE Canche

Mr TETARD Ghislain, Président de la CLE

22/03/2022

 *Agir ensemble pour l'eau* 

Ordre du jour

- **Points d'actualités**
 - ZEE
 - Têtes de bassin (campagne exceptionnelle + bilan)
 - Retour sur l'avis déposé sur l'épandage des boues de la STEP de Béthune
 - Zones humides (à voir en CT en décembre et GT en janvier/février)
 - Objectifs 2022
 - Observatoire des prairies
- **Point sur le planning**
 - Commissions thématiques
 - Groupes techniques
- **Sujets à traiter**
 - Feuille de route
 - Critique de la fiche masse d'eau à réaliser
 - Point Budget

Rappel sur les ZEE

Zonage	Réalisation	Enjeu
ZPI (Zones potentiellement impactantes)	Interne	Améliorer la connaissance
ZEE (zone à enjeu environnemental)	Président EPCI ou Maire (pouvoir de police)	Aspect réglementaire

- **Impact de ce classement :**

- Obligation réglementaire
 - Travaux dans les 4 ans
- Aides financières possible (avant fin 2024)
 - 50% avec un plafond de 8 000€

- **Rien n'est perdu ! →** Discussion sur le 12^e programme à venir

Le groupe technique

- Le groupe technique ZEE a été lancé le 23 mai 2022
- La méthode a été présentée avec deux exercices d'applications (Course amont et Bras de bronne)
- Présents
 - Services de l'Etat : DREAL, DDTM, AEAP
 - Autorités organisatrices ou délégataires : Ternois Com, CA, 7 vallées, CA2BM, Véolia

Le groupe technique

- Méthode initiale « de dilution »
 - Estimation du rejet de l'assainissement non collectif (315 l/j/installation)
 - Uniquement les rejets considérés comme impactant le milieu naturel (cours d'eau, ZH ...)
 - Estimation du QMNA5 via deux méthodes
 - Bassin versant
 - Longueur du cours d'eau
 - Les deux méthodes sont plus ou moins précises
 - Calcul de l'impact par commune $I^* = \frac{\text{Nombre de logements en ANC} \times 315 \text{ l/jour/logement}^{**}}{\text{Débit d'étiage aval (QMNA5) en l/j}}$
- Si l'Impact est supérieur à 2, la commune est considérée comme impactante

Résultats provisoires et devenir

- Résultats provisoires :
 - Peu de communes sont concernées, essentiellement sur les têtes de bassins et affluents (le QMNA5 est souvent nul puisqu'elles sont à sec l'été et en eau au printemps lors de la période des fraies)
- Problématiques rencontrées
 - Pas de réponse de la CA2BM pour les données (peut être fin septembre)
 - Pas de données de QMNA5 sur la Dordogne, Huitrepin et la Grande Tringue
- Suite de la démarche et modifications suite à ce GT
 - Rencontre avec les SPANC pour placer les points de rejets (Ternois com en octobre)
 - Selon le placement des points
 - Si il y a des enjeux écologiques, la zone pourra être classée en ZPI même si l'impact calculé est faible

Têtes de Bassin Versant

- **Rappel de l'étude**

- Objectif : définir la source officielle des cours d'eau
- 17 points de mesures
 - Tous les 4 mois (Septembre, Décembre, Mars, Juin)

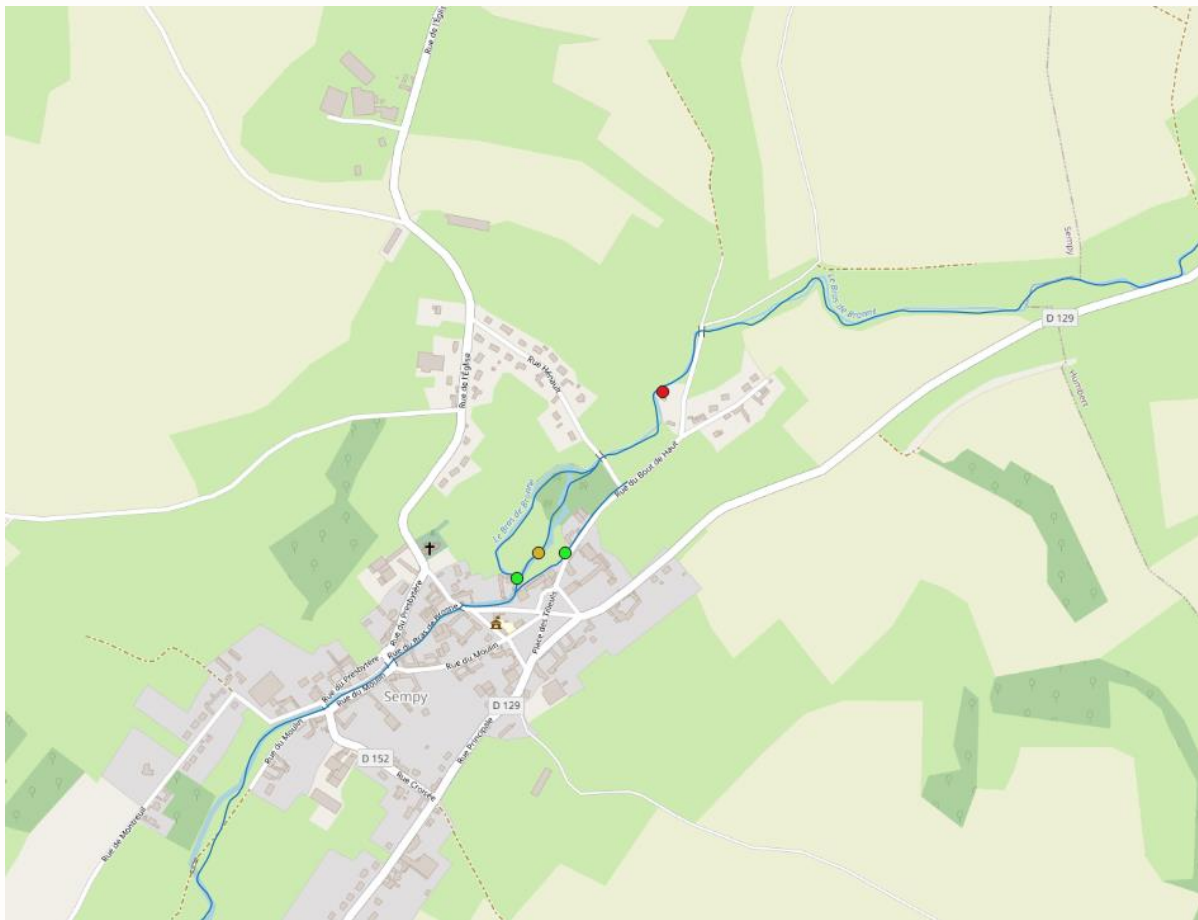
- **Résultats au mois de septembre 2022**

- Au final peu de points sont réellement à sec
- Pour ceux complètement à sec, c'est le seul point réalisé (pas de suivi les autres années)
- Pour les points habituels, peu de différence par rapport aux autres années



Têtes de BV

[lien](#)



Bilan ETB

- **Arrêt des points en décembre 2022 ?**
- **Groupe technique 2023**
 - Présentation des résultats
 - Proposition de méthode
- **Méthode**
 - Modification (ou non) de la source officielle avec la DDTM
 - Proposition d'intégrer dans l'EBF : du point le plus haut jusque la source « officielle »
 - Continuité de l'étude ?

Avis Epannage boues

- **Appel reçu de la DDTM**
 - La DDTM voulait savoir si nous ne manquions pas d'informations ou de connaissances pour rédiger l'avis
- **Le pétitionnaire doit répondre d'ici la fin de l'année**

Actualités : Les zones humides

• Contexte

- Inventaires du SAGE (2011 et 2018)
 - 2011 : ZH validées
 - 2018 : ZH et catégorisation non validées
- Etude du Ministère qui pourrait amender notre inventaire actuel (résultats attendus en 2023)
 - Volet 1 : pré-localisation des milieux humides et zones humides avec seuil
 - Volet 2 : Cartographie des habitats EUNIS
 - Volet 3 : Calcul des indicateurs via images thermiques

Stratégie ZH (proposition)

- Stratégie
 - ZHE : réglementaire
 - ZHP : porté à connaissance

- Planning
 - CT en décembre pour valider la stratégie
 - GT en janvier

GT Zones humides			
La délimitation de l'enveloppe	Les zones humides potentielles	ZHP non vérifiées de l'inventaire de 2018	
		ZHP du projet MNHN	
	Les zones humides effectives	Inventaire du SAGE de 2003	
		Inventaire du SAGE de 2018	
La catégorisation des enjeux	Catégories actuelles	Remarquables	
		A enjeu agricole	
		A restaurer	
		Autres enjeux	
	Catégories attendues (Volet 2 projet)	Irremplaçables	Réserves naturelles
		A enjeu agricole	Prairies humides
		A restaurer	Prairies fortement anthropisées
Améliorer la donnée sur les zones humides	Faune		
	Flore		
	Habitat		
Mettre en place un suivi	Superficie		
	Fonctionnalités		
	Actions de restauration		

Format attendu

- **Enveloppe des zones humides** → Porté à connaissance
 - Des élus

- **Catégories demandées par le SDAGE** → Consultation
 - Des élus
 - Prise en compte des remarques en groupe technique

Etat d'avancement des objectifs 2022

Objectif 2022 Agence		Etat d'avancement
Feuille de route du SAGE	Rédaction	En cours
	Secteurs prioritaires EBF	Pas de secteurs prioritaires
	Secteurs érosion	Démarche amorcée
	ZEE	Démarche amorcée
Critique des fiches masses d'eau		Démarche amorcée (à voir après)
SAGE et littoral		Contact pris avec le Parc Marin, ils vont restituer une étude sur les ZH début 2024

L'observatoire des prairies

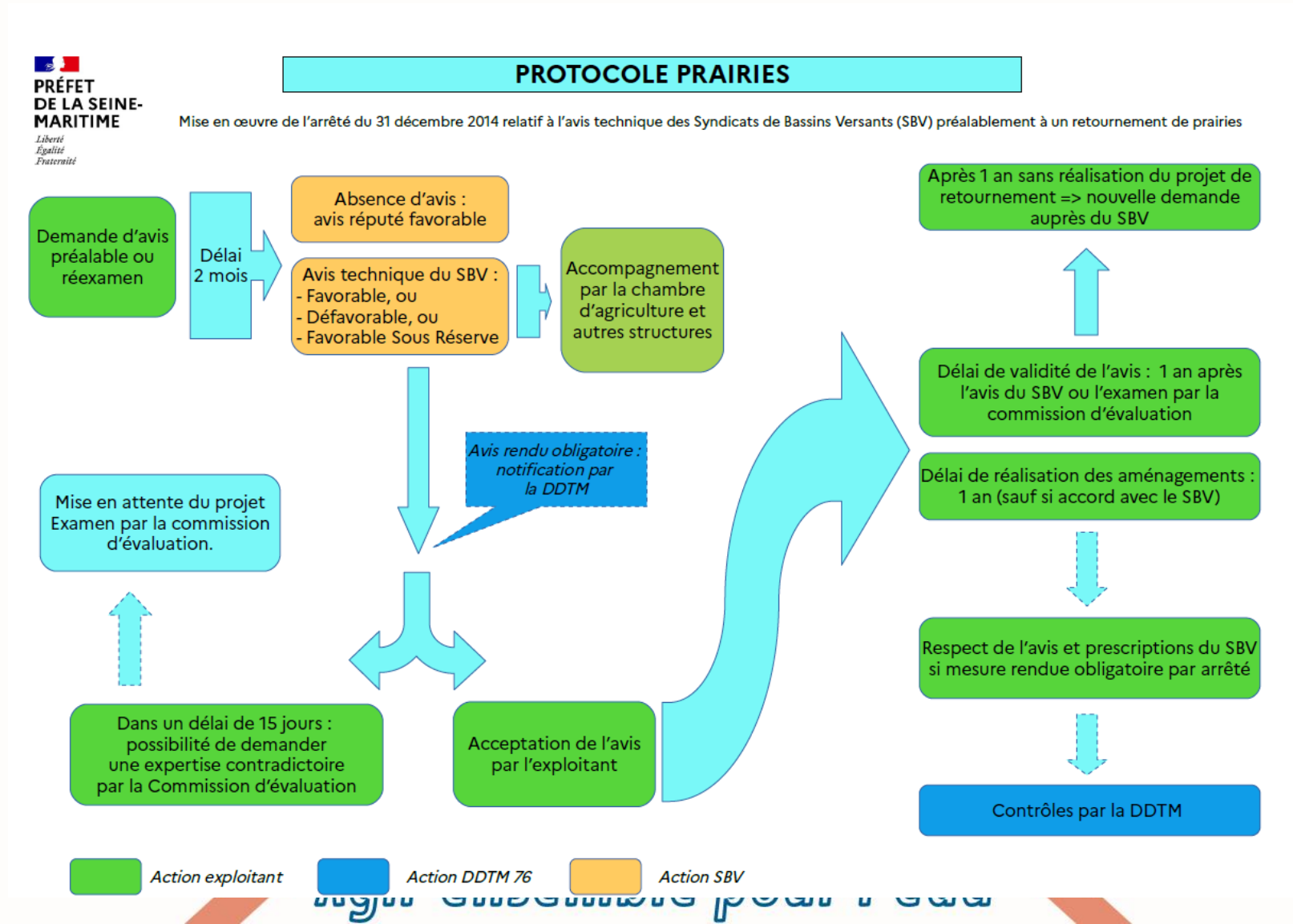
- **Rappel de l'objectif**

- Inventaire des prairies stratégiques
- Signature de la convention avec la DDTM
- Préconisations

- **REX sur la seine maritime**

- Depuis 2020
- Partenariat Chambre, DDTM, Association des syndicats de bassin versants
- 2 mois pour rendre un avis technique (favorable, sous réserve, défavorable)
- Contenu de l'avis
- Prescriptions concernant
 - La réalisation d'aménagements d'HD
 - Maintien des éléments paysagers
 - Adapter les pratiques culturelles
- Joindre une carte avec les aménagements à prévoir
- Les prescriptions doivent être réalisées dans un délai d'un an

Actualités l'observatoire des prairies



Planning des commissions thématiques

Commissions thématiques	Thématique / objectif	2022 : 1er cycle (jaune = proposition non validée)												2023 : 2nd cycle											
		Propositions de dispositions par objectif												Validation des travaux des GT ; Regroupement des dispositions ; Estimation technique et financière											
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
GR	Eau potable					5																			
	Assainissement									14 : 9h30															
	EPU																								
	Pollutions diffuses				4																				
Risques	1						30																		
	2								29 : 14h																
	3										22 : 14h														
MA	1						7																		
	2									19 : 14h															
	3											6 : 14h													
Com	1			10																					
	2						14																		
	3										10 : 9h30 (+synthèse)														

Dates de 2023 à définir en bureau de décembre





Devenir de la feuille de route

- Octobre novembre décembre : Rédaction de la feuille
- Décembre : Validation en bureau
- Premier trimestre 2023 : Validation en CLE

Critique de la fiche masse d'eau

- Données
 - ZH et longueur des cours d'eau → Les données ont été prise uniquement sur le cours d'eau principal
 - Captages → Des erreurs constatées sur le nombre de captages
- Bilan hydromorphologique
 - Nécessité de revoir l'outil SYRAH-CE ou de mieux le lier aux travaux réalisés
- Inventaire des substances
 - Substances à réduire en STEP, quel impact du SAGE ?



Point budget

 *Agir ensemble pour l'eau* 

Prochain bureau

- Décembre
- Validation avis fiche ME
- Validation feuille de route (mise en compatibilité)
- Discussion autour du planning 2023
 - Commission Permanente
 - CLE (stratégie, feuille de route, actions)
- Bilan des dispositions
 - Tour des EPCI